



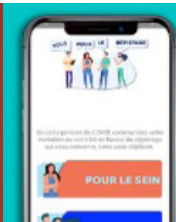
**SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE**



**PRÉSIDENTIELLE
LA TENTATION
DU VOTE
PROTESTATAIRE
PROGRESSE**

P5 À 7

1,60€



**CANCERS
DES RETARDS
DE DÉPISTAGE
ET DE SOINS
P 8 À 10**

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
INTERVIEW P 24
EN BREF ET EN CHIFFRES P26
AGENDA P29 • CARNETS DE BORD P30
ANNONCES LÉGALES P11



SEULS LES DIAMANTS
SONT ÉTERNELS



SOMMAIRE À LA UNE

POLITIQUE

LA TENTATION DU VOTE

CONSTESTATAIRE PROGRESSE P5 À 7

entainement » et « oui, probablement ». En vis-à-vis de la réforme des retraites et ensemble de l'échantillon.

	Vous abstenez	Voter blanc	Voter pour un(e) candidat(e) RN	Voter pour un candidat(e) LFI
18-24 ans	40	50	31	24
25-34 ans	31	44	27	13
35-44 ans	43	54	36	35

Enquête politique – octobre 2020

Sur les répondants qui disaient en janvier 2020 approuver la réforme des retraites en vue du tour de la présidentielle de 2022, 44 % voter blanc, 27 % voter pour un(e) car

OPINIONS

SANTÉ **CANCER, RETARDS DE DÉPISTAGE ET DE SOINS**INTERVIEW **ACP, U RAPU CORSU**

EN BREF ET EN CHIFFRES

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P24

P26

P29

P30

P11

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale

Fondateur Louis Rioni

À MODU NOSTRU

Comprati a Covid!

Fera impussibili di passà accantu. Parechji parsoni nant'à i reti siciali ani spartutu u ritratu di u parking di u centru cummirciali Atrium in Sarrula è Carcupinu trà carcu pà a prima dumenicata di u mesi di dicembri. Centunai di vitturi chì si stindiani à l'orizonti di u tempiu di a cunsumazioni, l'affari hè soca bandli mentri ch'ellu s'avvicina Natali. Eppure, sta fiura hà criatu un «buzz» tamantu nant'à a tela è certi ghjenti ani missu in paragonu un antru ritratu: quillu, chì saria statu presu guasgi à u listessu mumentu, in Aiacciu, in un carrughju di u Borgu (rue Fesch pà quilli chì ùn cunnoscini micca a tupunimìa corsa) disertu disertu. Un cuntrastu chì ùn hè micca novu, ma chì hà inghjinnatu una mansa di cummircianti soffrini assai par via di i cunsequenzi ecunomici di a Covid. Sempri nant'à internet, sò numarosi à salutà u fattu chì a Camara di cummirciu è d'industria di u pumonti appii dicesu di rendà i so parkings gratuiti pà u mesi sanu, mentri ch'elli criticani dinò cù forza a fini di a listessa misura presa da a Cità d'Aiacciu calchi simana nanzu pà a parti di u staziunamentu chì rileva di a so rispunsabilità. Ci n'hè dunqua chì poni pinsà ch'ellu riveni menu caru d'andà in periferia à cumprà rigali è robba, à tempu par via ch'ellu ùn si paga micca pà parchighjà a so vittura, eppo parchi i prezzi praticati inde i grandi magazeni è i butteghi prisenti inde sti strutturi maiò sò podassi di più raghjunevuli. Eppo, cummintarani certi altri, «i cummircianti di u centru cità d'Aiacciu, in situazioni di monopolu duranti anni è anni, si sò troppu techji. L'affari cambiani avà!» Si pudaria scriva è parlà ori è ori nant'à stu sughjettu, ma u fattu si stà chì, aldilà di u latu ecunomicu, ciò chì inchietta assai hè l'affluenza arrighjistrata quilla dumenicata in Sarrula è Carcupinu. Puru mascarati è disinfettati cù a suluzioni idroalcolica, sti parsoni l'uni nant'à l'altri ùn sariani micca unu di i vettori di un «terzu marosulu» è di festi di fin'd'annata di più cumplicati cà privisti? Ci voli à spirà u cuntrariu... ■ Santu CASANOVA

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos ?

Vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie ?

Vous souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour ?

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs ?

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

AUTODAFÉ 2020

EN LIBERTÉ

Ohé! Doctes et valeureux habitants de l'Absurdistan, réveillez-vous! Il vous faut désormais en convenir: le Teuton n'est pas aussi épais qu'on vous le laissait entendre. Justice doit lui être rendue. Il fut trop longtemps victime d'une fausse réputation propagée par un coq gaulois, entre deux cocoricos, les pieds solidement tanqués dans un tas de fumier label made in France. Gerda et Hans peuvent sans conteste prétendre à réparation. Toujours aussi roses et propres, ils se pointent, sans casque, au hit parade de la franche rigolade aux dépens de leurs voisins d'outre-Rhin. Taquins, ils se gaussent tout de go, ces Ostrogoths et Wisigoths. Bonne occasion pour iceux de prolonger leur Oktoberfest. Pendant que les druides gaulois, serpette de la censure à portée de main, se voulant irréductibles à défaut d'être incorruptibles, exhibent, farauds, graphiques et pseudos courbes de Gauss.

L'Absurdistan? C'est le nom que le quotidien allemand *Die Zeit* a, sans mollir, attribué à la France; pays dont le peuple connaît une actuelle disette de lecture dans sa diversité, depuis qu'il se trouve condamné, in solidum, avec les libraires, coupables de ne pas exercer une «activité essentielle». Qui pourra dire si l'activité du bienheureux Alexandre Benalla fut et demeure essentielle? Qui pourra assouvir la curiosité malsaine des revêches en dévoilant les critères qui présidèrent, en macronant, au choix du label «essentiel»? Personne.

Outré du sort fait aux libraires, Didier van Cauwelaert en vient à envier cavistes et chocolatiers autorisés, eux, à tenir boutique ouverte. C'est oublier ce que le monde des lettres doit aux liqueurs et aux chocolats. Rabelais, Verlaine, Blondin, Chaballier, pour les unes, Casanova, Proust, Greggio, pour les autres, pouvaient ou peuvent en témoigner. Au delà de son mouvement d'humeur, Didier van Cauwelaert, il convient de le souligner, s'engage et va jusqu'à payer les amendes infligées aux libraires ayant refusé de fermer boutique. Car il ne faut pas s'y tromper. L'heure n'est plus à l'anecdote quand la survie d'une partie de la liberté d'expression est menacée. Il se trouve que dans le présent confinement, le nouvel ukase de l'oncle Pomme, au prétexte de nous protéger de la Covid-19, est porteur, à bas bruit, des miasmes d'un moderne autodafé. L'heure n'est certes plus à agresser la couche d'ozone en allumant çà et là des bûchers. Mais de là à négliger l'occasion de raffermir un pouvoir jacobin... Il y a du Bonaparte dans cette subtile façon de brider les libraires: le 17 janvier 1800, l'arrêté relatif à la limitation et l'interdiction de la presse antigouvernementale fut dévoilé; treize journaux politiques seulement pouvaient paraître à Paris. Ce qui en supprimait d'un seul coup une soixantaine d'autres. L'actuelle tendance, du dernier chic, mise plus sur l'hyper-communication toxique que sur des décisions à la hussarde. Elle n'est pas comparable! serinent la noria et ses ânes chargés de faire tourner en boucle la bonne parole. Le but à atteindre n'en est pas moins le même. Face à ce mal insidieux, bêler, paître et ruminer en silence n'apportera jamais rien à une juste cause. Sunatu hè lu cornu. Aiò o ziteddi! Arritti! Oramai tocca à vò. ■ **Paulu Santu MUSÉ-PUGLIESI**

Mise en chiffre

Dernière ligne droite avant Noël. Une ligne qui se voudrait directrice pour le gouvernement sans pour autant être directive. Quoique! Le ras-le-bol est général. Les nerfs sont à vif mais nous gardons encore raison, acceptons ces privations de liberté, peut-être trop facilement si nous ne prenons pas garde qu'exceptionnelles elles ne finissent par devenir ordinairement coutumières. Et puis, de plus en plus difficile d'entendre ces données chiffrées, de voir ces courbes qui montent et descendent, se croisent, se confondent dans des analyses factuelles ou supputées. Un mélange clair-obscur d'incertitudes et de perplexités qui pourrait à terme provoquer une arithmophobie caractérisée.

A l'instar de ce 5 000 qui n'a rien d'une idée cadeau pour celles et ceux qui aiment les jeux de dés. Juste le nombre de contaminations par jour à ne pas dépasser pour espérer durant ces vacances de Noël, voir lever ce confinement, mettre fin à ces attestations de déplacement devenues insupportables et enfin autoriser une circulation entre les régions pour partager quelques moments en famille. Un nombre qui semble hors de portée d'ici le 15 décembre prochain et qui parce qu'il a été défini et annoncé comme limite, oblige désormais le gouvernement à faire un choix. Prendre des décisions hautement impopulaires mais éminemment politiques ou bien, jeter l'éponge à défaut de dès et s'en remettre au hasard peut-être mallarméen en suggérant, conseillant et certainement en culpabilisant une fois les fêtes passées au vu de cet autre nombre qui pourrait attester d'une nouvelle propagation de la Covid19.

Et puis, il y a ce 6 qui semble être sorti de nulle part, qui ne s'appuie sur aucune démonstration scientifique. 6 à table pour les réveillons. Une jauge recommandée par le Premier ministre, un casse-tête annoncé pour les familles recomposées ou nombreuses qui auront du mal à respecter cette consigne. Qui sera laissé pour compte, celui qui se verra refuser l'accès à ces tables familiales et qui ira réveiller à la cuisine de papi et mamie ou des enfants de moins de 11 ans?

Alors s'il est question de nombres, j'aimerais en citer deux autres, moins anxiogènes, plus porteurs de solidarité et de bienveillance.

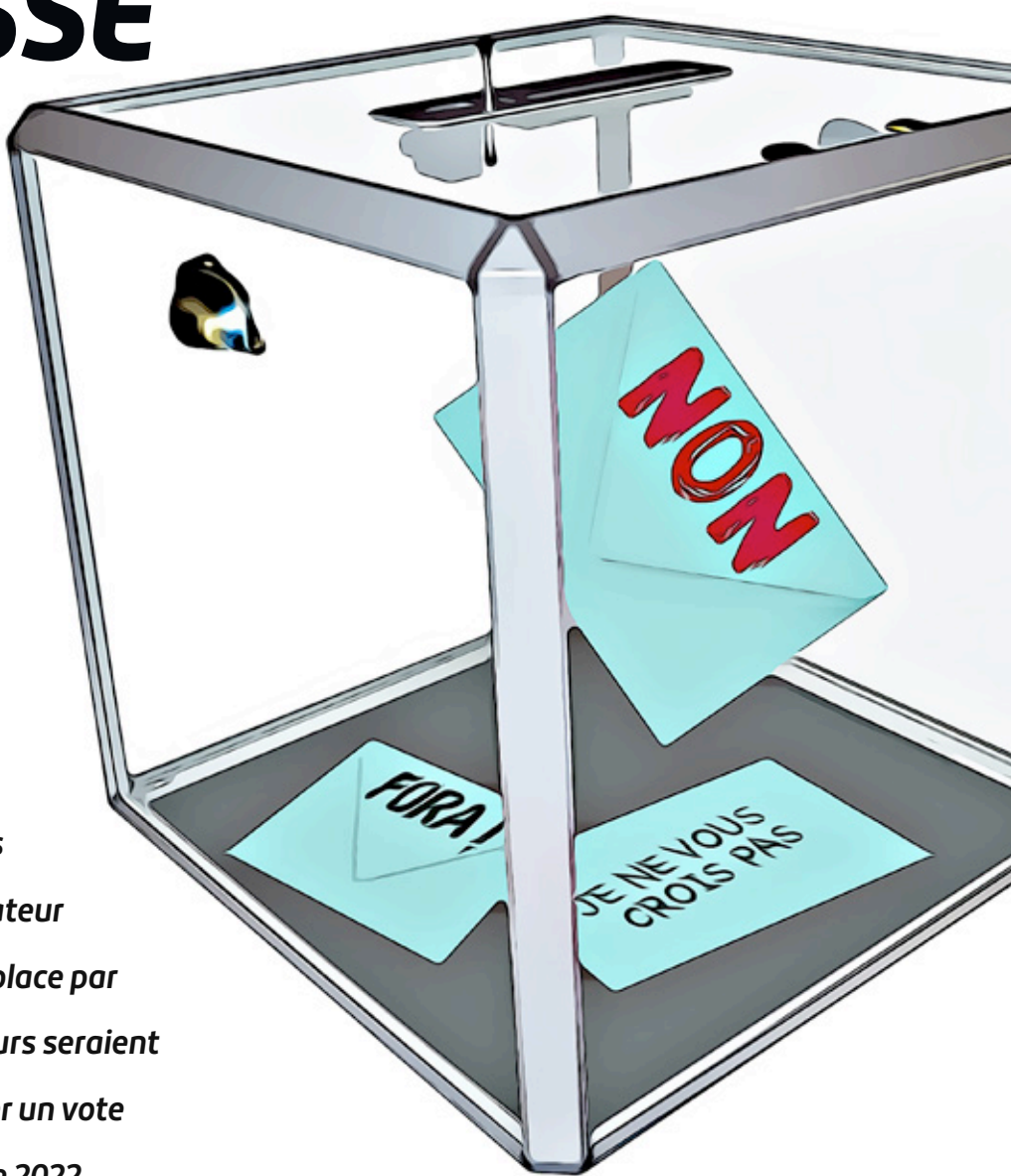
Le premier, le 13. Je ne sais pas s'il porte bonheur mais dès à présent, je ne doute pas un seul instant qu'il apportera un peu de chaleur aux bénévoles et au bénéficiaires de plus en plus nombreux des Restos du Cœur si nous sommes nombreux à acheter ou offrir ce petit livre *13 à table* dont l'intégralité des recettes sera reversée à l'association.

Et le second, puisqu'il est question de fêtes, le 9. Un chiffre qui correspond aux branches du chandelier et des bougies que tous les juifs de France et du monde allumeront une à une chaque soir du 10 au 18 décembre pour célébrer Hanoukka. Une fête des lumières que je leur souhaite, dès à présent, la plus lumineuse possible. ■ **Dominique PIETRI**

H U M E U R

PRÉSIDENTIELLE 2022

LA TENTATION DU VOTE PROTESTATAIRE PROGRESSE



Publiés simultanément, les résultats des deux dernières vagues de l'indicateur de la protestation électorale mis en place par la Fondapol indiquent que les électeurs seraient de plus en plus nombreux à envisager un vote de protestation pour la présidentielle 2022.

Soit en s'abstenant, soit en votant blanc, soit en envoyant un coup de semonce au premier tour en accordant leur suffrage à un parti populiste. Toutefois, en cas de duel final entre le président sortant et Marine Le Pen, une majorité se détacherait pour faire barrage à celle-ci. À supposer cela dit que ce duel advienne à nouveau car l'attrait pour un vote vert, loin de se démentir après les européennes et les municipales, semble plutôt se confirmer.

Fin

octobre dernier, la Fondapol a publié, sous la direction de Dominique Reynié, les résultats des vagues 2 et 3 de son indicateur de la protestation électorale. La vague 2 (du 23 au 31 janvier 2020) s'inscrivait dans le contexte d'une vive crise sociale et politique mêlant la persistance de la contestation des Gilets jaunes avec une opposition manifestante à la réforme des retraites. En raison du confinement, la publication de ses résultats avait dû être différée. Le contexte de la vague 3 (du 7 au 11 septembre 2020) est celui « d'une conflictualité suspendue, ou remise, sous l'effet de la dimension alors principalement sanitaire de la crise induite par la pandémie de Covid-19 » et s'inscrit dans le prolongement d'une expérience collective inédite – le confinement – puis d'une reprise des contaminations, avec la crainte – justifiée, on le sait à présent – d'une seconde vague épidémique. Les résultats de ces deux dernières vagues font apparaître une progression de la protestation électorale ou tout au moins de la tentation protestataire.

Pour le premier tour de la présidentielle, 79% des électeurs interrogés envisageaient en effet un comportement électoral traduisant une protestation: voter pour RN, LFI, DLF ou LO/NPA, s'abstenir ou voter blanc. Depuis septembre 2019, la disponibilité à s'abstenir augmente, passant de 41 à 45% et comme lors de la première vague, la capacité d'attraction du populisme de droite s'avère très supérieure à celle du populisme de gauche. En septembre 2020, 38% des électeurs envisageaient de voter pour le RN ou DLF, contre 27% pour LFI ou LO/NPA. Et, parmi ceux qui, en 2017, avaient voté pour l'actuel Président de la République, 34% se disaient prêts à s'abstenir au premier tour en 2022; 38% étaient prêts à voter blanc; 14% envisageaient un vote RN; 13% pensaient voter LFI; 14% donneraient leur vote à DLF et 10% accorderaient leur suffrage à un parti de la gauche révolutionnaire.

Pour le second tour, dans le cas d'un face-à-face Emmanuel Macron/Marine Le Pen, la disponibilité à voter pour Marine Le Pen avait augmenté de 4 points (de 23 à 27%) entre la vague 1 et la vague 2 tandis que la disponibilité à voter pour Emmanuel Macron reculait de 3 points (de 30 à 27%). Les deux candidats faisaient donc jeu égal. La vague 3 montre un net redressement de la disponibilité à voter pour Emmanuel Macron puisque 6 points le séparaient de Marine Le Pen (31% contre 25%). À noter que dans un tel cas de figure, 29% des électeurs disaient être certains ou avoir de fortes chances de voter blanc ou de s'abstenir. Par ailleurs, toujours dans l'hypothèse d'un duel final Macron/Le Pen, 53% des personnes interrogées souhaitaient avant tout éviter l'élection de Marine Le Pen (+ 5 points par rapport à janvier 2020), tandis que 40% souhaitaient avant tout éviter la réélection d'Emmanuel Macron (- 5 points). C'est chez les plus jeunes (18-24 ans) et les plus âgés (65 ans et plus), que l'on trouve les plus forts taux d'électeurs désireux de faire barrage à Marine Le Pen avec, respectivement, 55% et 59%.

Il semble que « les nouveaux médias » (c'est-à-dire les réseaux sociaux, YouTube, les blogs et les forums) constituent « un espace public propice à la poussée populiste »: 37% de ceux qui s'informent par ces canaux pourraient voter pour un(e) candidat(e) LFI au premier tour, contre 23% en moyenne, et 42% pourraient voter pour un(e) candidat(e) RN, contre 32% en moyenne.

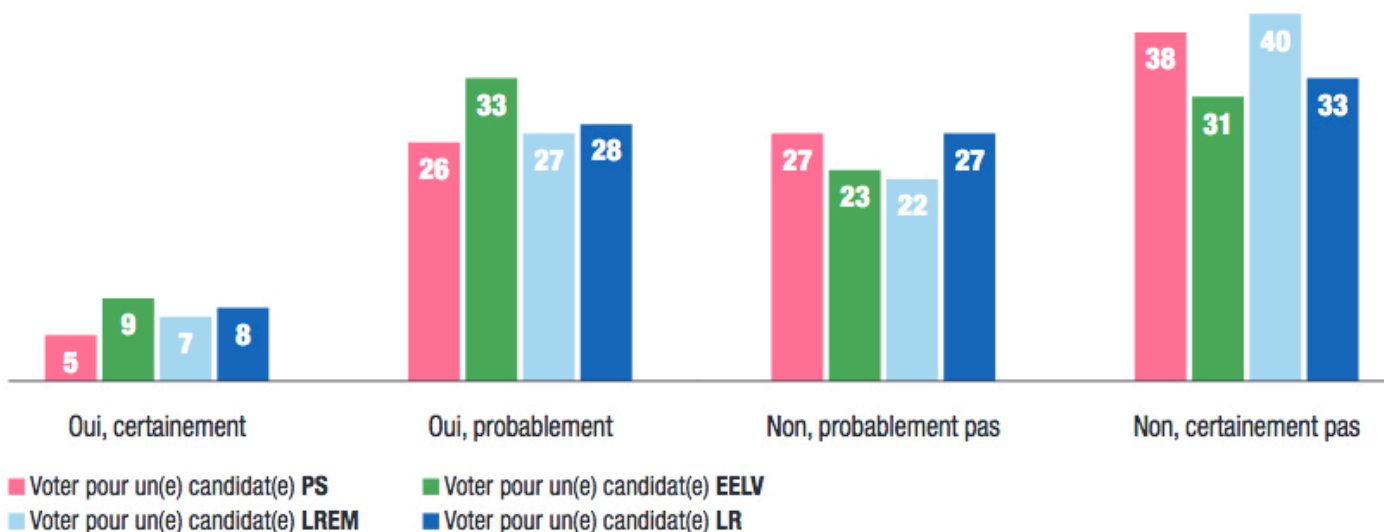
Les électeurs interrogés ne manifestaient pas de rejet à l'encontre des candidatures PS, LREM, LR et, moins encore, EELV: 72% disaient pouvoir envisager de voter pour au moins l'un de ces quatre partis, dont 42% pour un(e) candidat(e) EELV, 36% pour LR, 34% pour LREM et 31% pour le PS. Quoique la préoccupation pour le réchauffement climatique paraisse en recul (il est vrai qu'elle a pu être supplantée par la préoccupation pour la pandémie), l'attrait à l'égard d'une candidature EELV est donc le plus élevé. Cette « dis-

Parmi ceux qui, en 2017, avaient voté pour l'actuel Président de la République, 34 % se disaient prêts à s'abstenir au premier tour en 2022; 38 % étaient prêts à voter blanc; 14 % envisageaient un vote RN; 13 % pensaient voter LFI; 14 % donneraient leur vote à DLF et 10 % accorderaient leur suffrage à un parti de la gauche révolutionnaire

La certitude de voter pour EELV en 2022 est plus affirmée que pour le PS, LR et LREM

Question : « En 2022, au premier tour de l'élection présidentielle, diriez-vous que vous pourriez... ? »

Base : ensemble de l'échantillon.



© Fondation pour l'innovation politique – octobre 2020

Note : les totaux n'atteignent pas 100 % en raison des non-réponses, qui ne figurent pas sur ce graphique.

ponibilité au vote vert» se différencie aussi par la variété des profils de ses potentiels électeurs : il s'agit d'abord de femmes [43% pour 39% d'hommes, et de personnes de moins de 35 ans [52%] mais cela concerne également une large proportion des 35-49 ans [46%] et des 50-64 ans [42%], les 65 ans et plus s'avérant être les plus réfractaires au vote EELV [27%]. Malgré des variations selon les catégories socioprofessionnelles, les résultats en faveur d'EELV restent très élevés par rapport aux autres partis testés : 38% chez les ouvriers, 43% chez les artisans, commerçants, chefs d'entreprise mais aussi chez les chômeurs, 48% chez les employés, 51% chez les cadres, professions intellectuelles supérieures, 52% chez les professions intermédiaires et jusqu'à 57% chez les lycéens et étudiants qui pourraient voter vert en 2022.

Les sondés ont aussi été invités à classer trois systèmes de gouvernement : un Parlement élu qui représente les citoyens et contrôle le gouvernement ; un leader fort, élu, qui déciderait seul sans se préoccuper du Parlement ni de ce que disent les médias ; des citoyens qui décident directement, à la place du gouvernement, ce qui leur semble le meilleur pour le pays. La vague 3 montre que «*la démocratie représentative ne va plus de soi*» même si elle est encore privilégiée par une majorité. Lors de la vague 2, déjà, moins des deux tiers [64%] des sondés plaçaient en première position le système politique reposant sur la représentativité via un Parlement élu, or la vague 3 voit ce choix accuser un recul de 5 points, à 59% et se doubler d'un scepticisme quant à l'utilité du vote : 38% des répondants estiment que «*voter ne sert pas à grand-chose, les hommes et les femmes politiques ne tiennent pas compte de la volonté du peuple*». Cela étant, aucun des deux systèmes alternatifs proposés ne parvient à réunir un soutien plus large. Seulement 25% des répondants placent en première position le régime où «*les citoyens décident directement, à la place du gouvernement,*

ce qui leur semble le meilleur pour le pays», ce qui traduit tout de même une hausse de 3 points par rapport à la vague précédente [22%]. Et une minorité [12%] exprime sa préférence pour «*un leader fort, élu, qui déciderait seul sans se préoccuper du Parlement ni de ce que disent les médias*», avec là encore une hausse de 2 points par rapport à la vague 2 [10%]. Si entre les vagues 2 et 3, le soutien à la démocratie représentative régresse dans toutes les catégories sociales, le recul se révèle plus fort chez les catégories socioprofessionnelles supérieures [CSP +] puisqu'il passe de 65 à 59%, tandis que chez les catégories socioprofessionnelles inférieures [CSP -] ce soutien passe de 54 à 49%. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont les moins nombreux à soutenir le régime représentatif [38%], devant les ouvriers [44%] et les employés [52%]. Les répondants appartenant aux CSP - se montrent plus favorables [30%] que la moyenne [25%] à un régime où les citoyens décideraient directement à la place du gouvernement ; mais c'est aussi dans ces catégories qu'on trouve la plus forte proportion de soutien à un modèle autoritaire, reposant sur un «*leader fort*» : 17% pour une moyenne de 12%.

La préférence pour un gouvernement où le peuple déciderait lui-même agrège «*les pôles de la protestation*», avec 38% des proches du PCF/LFI et 32% des proches du RN, contre 25% en moyenne. Mais, fait observer la Fondapol, la demande d'un leader fort n'est pas l'apanage de ceux en faveur des candidats populistes. Certes, parmi les électeurs exprimant leur préférence pour le modèle autoritaire, 26% se disent «*certain*» ou ont «*de fortes chances*» de voter pour Marine Le Pen au premier tour, mais 19% en disent autant pour Emmanuel Macron. Idem dans le cas d'un second tour qui opposerait ces deux candidats. Parmi les tenants d'un modèle autoritaire, 32% indiquent vouloir voter pour Marine Le Pen, mais 28% voteraient pour Emmanuel Macron. ■ EM

Parmi les tenants d'un modèle autoritaire, 32 % indiquent vouloir voter pour Marine Le Pen, mais 28 % voteraient pour Emmanuel Macron.

REPÈRES

Fondation pour l'innovation politique, la Fondapol se définit comme «*un think tank libéral, progressiste et européen*».

En septembre 2019, elle a lancé un «*indicateur de la protestation électorale*». Il vise à «*aider à comprendre et anticiper les contours*» du scrutin présidentiel français de 2022, «*aux conséquences potentiellement européennes et donc planétaires*» estiment ses auteurs. L'enquête est administrée par l'institut OpinionWay et pour chaque vague, le questionnaire est soumis à un échantillon de plus de 3 000 personnes inscrites sur les listes électorales. L'indicateur de la protestation électorale tend à appréhender le potentiel des différents comportements électoraux protestataires possibles, à savoir l'abstention ; le vote blanc ; le vote en faveur de partis ou de candidats populistes. Ainsi, dans l'indicateur de la Fondapol, l'idée d'un électorat protestataire réunit trois types de comportement : la disponibilité déclarée à voter pour les partis et les candidats relevant de l'offre populiste (Marine Le Pen et le RN, Jean-Luc Mélenchon et LFI, Nicolas Dupont-Aignan et DLF) ; la disponibilité déclarée à voter pour les partis et les candidats relevant de la gauche révolutionnaire (LO et NPA) ; la disponibilité déclarée à s'abstenir ; la disponibilité déclarée à voter blanc.

L'offre populiste a été caractérisée ici par un certain nombre d'éléments. D'abord, l'appel au peuple, au cœur du discours populiste : «*On le retrouve dans le rejet de la démocratie représentative et dans l'exaltation de la démocratie directe. L'appel au peuple des populistes se caractérise par la revendication de la souveraineté absolue de la décision électorale, censée prévaloir sur tous et tout, y compris sur les principes et les règles qui fondent et ordonnent l'État de droit. C'est la différence fondamentale entre la démocratie libérale et le populisme*». Puis, un discours anti-élites, basé sur «*une différenciation sociale sommaire opposant un «peuple», unifié et mythifié, et des «élites» politiques, économiques, intellectuelles, médiatiques, disqualifiées comme oligarchie («la caste», etc.)*». Également un discours et une organisation «*marqués par une culture autoritaire, que l'on retrouve dans une forme partisane construite autour d'un chef omniprésent*» ; un programme nationaliste ; une vision xénophobe et, enfin, «*un style rhétorique notamment caractérisé par l'exagération, la simplification, la disqualification de l'adversaire, une tendance à l'explication conspirationniste, etc*» ■

CANCERS

DU RETARD DANS LES DÉPISTAGES ET DANS LES SOINS



Photo Káte Lukánova Pixabay

***Effet pervers de la pandémie de Covid-19,
le dépistage et le traitement d'un certain nombre de maladies,
dont les cancers, ont été considérablement ralentis.***

***Le point sur la situation en Corse avec les docteurs Franck Le Duff, médecin directeur
du CRCDC-Corse et Antoine Grisoni, président de l'URPS-ML.***

Le coronavirus est à la une de nos médias et de nos craintes. Pourtant, même s'il s'avère dangereux et si la prudence et le respect des gestes barrières s'imposent, il ne semble pas, à ce jour, être la maladie qui en Corse, fait le plus grand nombre de morts: chaque année, selon les chiffres de Santé Publique France, le cancer tue près de 850 personnes. Or, si les maladies virales (gastro-entérite, bronchiolite, grippe...) semblent être en régression, en termes de dépistage des cancers, les chiffres ont considérablement chuté alors qu'on a constaté l'arrivée dans les services spécialisés de personnes présentant des atteintes plus importantes qu'auparavant. Un constat qui vient s'ajouter à un retard accumulé dans leur prise en charge, la priorisation s'étant faite en faveur de la Covid-19. Pour tenter d'y pallier, le Centre régional de coordination du dépistage des cancers en Corse (CRCDC-Corse), outre son site internet, a lancé une application permettant de recevoir les matériels ou les invitations aux dépistages organisés.

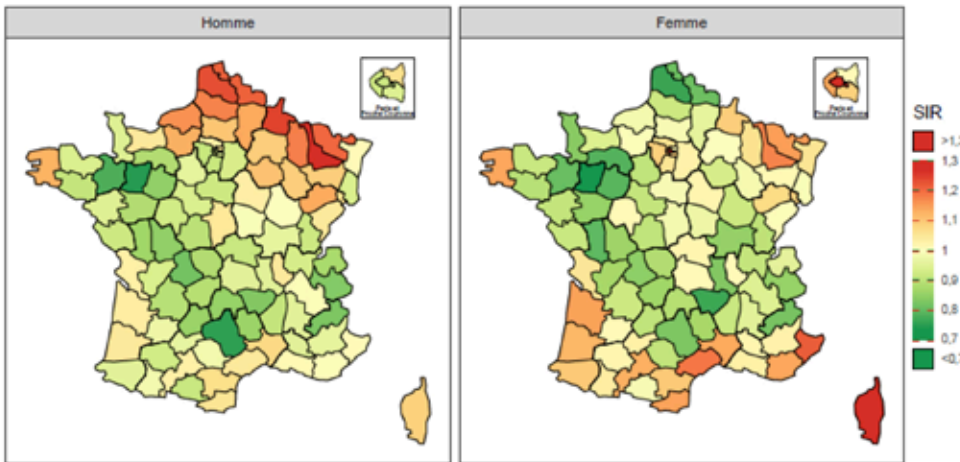
«Faites-vous dépister!» C'est un véritable cri d'alarme que lance le Dr Franck Le Duff, médecin directeur du CRCDC-Corse. «Il y a en Corse 1800 nouveaux cas de cancers estimés par an, dont 53% chez l'homme pour qui les organes atteints sont principalement le poumon et la prostate. Chez la femme, ils concernent majoritairement le sein puis le poumon. 843 personnes en meurent chaque année, ce sont des hommes (58%), qui ne se remettent pas de leurs lésions aux poumons ou de leur cancer colorectal. Pour les femmes aussi, les chiffres montrent que le cancer le plus létal est celui du poumon, suivi du cancer du sein. Après le premier confinement, on a vu arriver dans nos services des patients avec des cancers plus gros, un peu plus évolués que ne l'étaient ceux que nous avons rencontrés l'année précédente. Or, le cancer du sein et du côlon se détectent facilement: reculer le moment du dépistage peut entraîner des conséquences lourdes sur la prise en charge de la maladie. On sait que plus tôt elle est détectée, plus elle offre plus de chances de guérison avec moins de risques de complications.» C'est la raison pour laquelle il a lancé le 31 octobre dernier l'application Tous-

PourLeDépistage, téléchargeable sur téléphones et tablettes, qui permet le même accès aux services que le site www.depistage-cancer-corse.fr. Cette application et le site donnent la possibilité, si on ne peut se déplacer – ce qui est le cas lors des confinements –, de recevoir chez soi le kit de dépistage pour le cancer du côlon et, si on les a perdus, d'obtenir de nouveau les convocations pour le dépistage du cancer du sein ou du col de l'utérus. Outre le CRCDC de Corse, ceux de l'Île-de-France, d'Occitanie, de Bretagne et de Nouvelle Aquitaine utilisent l'application. Avant de suivre son cursus de médecine, le Dr Le Duff avait fait un parcours universitaire en économie (Master) et en informatique. Il est titulaire d'une thèse de sciences en bio-informatique, d'une thèse en médecine avec une spécialité en santé publique et médecine communautaire, d'un diplôme d'oncologie et d'épidémiologie. En tant que directeur de CRCDC-Corse il veille à la mise en œuvre des mesures nationales des Plans cancers et au développement du dépistage, qui est entièrement pris en charge par l'Assurance maladie pour le cancer colorectal (hommes et femmes de 50 à 74 ans), le cancer du sein (femmes de 50 à 74 ans) et le cancer du col de l'utérus (femmes de 25 à 65 ans). «La Corse était déjà en retard par rapport aux autres régions françaises en matière de dépistage. Cette année, on note une baisse de plus 10%. Notre objectif, avec cette application, est d'être innovant, d'élargir le public et de rendre plus accessible le dépistage organisé dans toutes les microrégions de Corse.» À la décharge des habitants, il faut remarquer que cette année, outre l'angoisse de la Covid-19, les confinements et la difficulté d'avoir accès aux cabinets médicaux et aux centres de radiologie pour les mammographies, un obstacle supplémentaire est venu contrarier le dépistage du cancer du côlon: le kit d'analyses a été modifié, un nouvel appel d'offres passé au plan national et, durant une période, les professionnels se sont trouvés en rupture de matériel. «D'où l'importance de revenir vite vers le dépistage. Nous notons par exemple une baisse nette concernant le cancer du sein, or le protocole mis en place offre une 2^e lecture de la mammographie

«Il y a en Corse 1800 nouveaux cas de cancers estimés par an»



INCIDENCE 2007-2016



CANCER DU POUMON

Rapports standardisés d'incidence et de mortalité lissés, par sexe et département de France métropolitaine

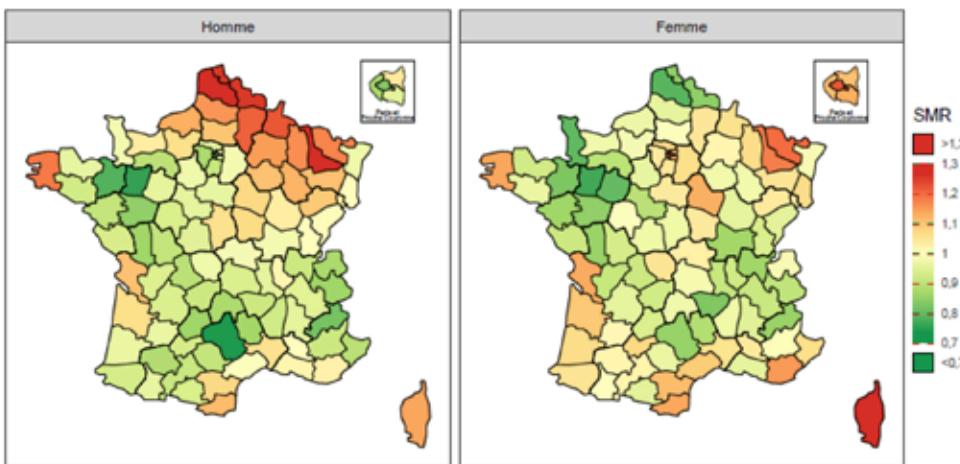
RAPPELS DES FACTEURS DE RISQUES

- essentiellement la consommation tabagique [responsable de 80 % des cancers du poumon]
- expositions environnementales : radon, pollution atmosphérique
- exposition professionnelle : amiante

CORSE / NIVEAU NATIONAL

- femmes : sur-incidence de **36 %** et sur-mortalité de **31 %**
- hommes : sur-incidence de **9 %** et sur-mortalité de **16 %**.

MORTALITÉ 2007-2014



Santé publique France

par un spécialiste: 3 à 10 % des cancers sont détectés lors de cette deuxième lecture!»

Le Dr Le Duff note toutefois une reprise, faible cependant, depuis l'ouverture des cabinets. Il faut dire que c'est alors parfois au niveau des soins qu'apparaissent les difficultés. Jean-François en est un exemple: il a appris en mars dernier qu'il souffrait possiblement d'un cancer de la prostate. Mais il y a eu le confinement, les cabinets et centre de radiologie ont fermé. Ce n'est qu'en juin qu'il a pu passer scanner et IRM. «*Ensuite, il y a eu les vacances: je devais aller passer un pet-scan à Nice, j'ai obtenu mon premier rendez-vous en septembre, raconte-t-il. J'ai passé mon pet-scan le 20 octobre, on me demande maintenant de rencontrer un endocrinologue avant de débiter le traitement, il n'y en a pas de disponible. Heureusement, mon généraliste m'a trouvé un rendez-vous à Marseille pour la mi-décembre, mais imaginez la situation: on nous dit qu'il faut être dépistés tôt pour que les interventions soient rapides, moins lourdes et plus efficaces. Moi, depuis le mois de mars, j'ai plongé mes proches dans l'angoisse et le traitement n'a toujours pas débuté.*» Le cas n'est semble-t-il pas isolé. Le Dr Antoine Grisoni, président de l'Union régionale des professionnels de santé-médecins libéraux (URPS-ML) remarque qu'«*En Corse, l'essentiel a été fait pour rattraper le retard. Dans l'ensemble, les cas sont traités, mais en effet, en région Paca et plus particulièrement à Marseille, on a le sentiment que les retards sont plus importants. Quand il faut rencontrer des spécialistes de l'autre côté de la mer, c'est plus compliqué, et comme nous n'avons pas de pet-scan dans l'île, c'est souvent le cas. Il y a aussi des traitements qu'on ne peut faire en Corse: on m'a fait part de cas, notamment concernant des cancers du poumon, de gens qui devaient être vus à la Timone et qu'on n'a pu traiter qu'avec retard ou qui sont encore en attente.*»

À l'hôpital de Bastia, comme dans les autres hôpitaux de France,

priorité avait été donnée à la prise en charge des patients atteints de la Covid-19 lors du premier plan blanc, l'objectif étant de ne pas encombrer les services de réanimation. Ainsi, comme le montrent les chiffres du Dr Métais, responsable du Département d'information médicale (DIM), une nette baisse des interventions en chirurgie avec hospitalisation ou en unité de chirurgie ambulatoire [UCA] se fait sentir en mars [-21% en chirurgie et -19% en UCA] alors que les chiffres sont en évolution de +37% en médecine. En avril, la baisse est de 47% en chirurgie et de 65% en UCA, en mai, même les unités de médecine connaissent une baisse [-8%], elle est de -30% en chirurgie et -54% en ambulatoire. En août, un rattrapage s'est amorcé, avec un +278% en UCA et +6% en chirurgie. En septembre, les chiffres sont moins spectaculaires [+6% pour les deux postes de chirurgie et -5% en médecine.] En octobre en revanche, avec l'approche du 2e confinement, la baisse était globale: -13% en médecine, -2% en chirurgie, -30% en ambulatoire, et -14% en médecine de jour. Bref, même si les cancers n'y sont pas spécifiés, ces chiffres indiquent que malgré une réelle volonté de rattraper les retards, la situation est telle que certaines pathologies, autres que la Covid-19, n'ont pu recevoir l'attention voulue. Or, selon une étude britannique parue le 4 novembre dans la revue British Medical Journal, retarder le traitement d'un cancer peut accroître de 6 à 13% le risque de mortalité. En France, la sonnette d'alarme avait été tirée dès mai dernier par la Ligue contre le cancer. Elle avait notamment pointé la baisse des dépistages qui pourrait se traduire par une augmentation de la mortalité par cancer entre 2 et 5% d'ici à 5 ans. Une situation qui a le don d'agacer le Dr Le Duff: «*On a fait, depuis des années, une révision budgétaire du système de santé. Il n'est plus adapté ni au dimensionnement de la population ni à son vieillissement et on a créé un maillon faible: la réanimation, limitée à 30 places en Corse.*» ■ **Claire GIUDICI**



Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€** Pour un an à la version web pour **30€**
 Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client, j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :

EMAIL : _____ @ _____

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN Oui Non
et de ses partenaires Oui Non

Ci-joint mon règlement par :

Chèque à l'ordre d'ICN Carte bancaire

N° :

Expire fin : _____ Clé : _____ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires

CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS • RCS BASTIA 528 790 033



SHOWROOM SPA

SHOWROOM DE TRAVO

12 Z.I. de Travo
Face à la B.A. 126
20240 Ventiseri
06 73 54 19 19



WWW.CORSESPA.COM



ACP

U RAPU CORSU



Photo DR • ACP

Anthoni, rappeur insulaire connu sous le nom d'ACP, est originaire de la région du Cruzzini. Il vient de sortir le 4 décembre dernier son premier album Chjama, 15 titres qui plongent celui qui l'écoute dans la réalité « crue » de notre île.

Interview réalisée par Christophe Giudicelli.

D'où vient ce nom d'artiste, ACP?

ACP, ça vient de Automatic cartouch pistol. Ça m'a semblé logique de prendre ce pseudo pour le rap. La cartouche n'a pas de demi-mesure et vu que, dans mon rap, je les évite, je ne suis pas trop là pour dire ce que tout le monde veut entendre, mais pour dire ce que j'estime être le plus juste, que ce soit pour la Corse, la Terre ou l'être humain. Ce pseudo me colle à la peau, je suis quelqu'un de direct, quand j'ai quelque chose à dire, je le dis et peu importent les conséquences. Il correspond à l'artiste que je suis.

Votre album Chjama, est sorti le 4 décembre dernier. Vous avez fait le choix de rapper en langue française et en langue corse, et ce dans les mêmes morceaux. Pourquoi?

Le but est de montrer qu'avec la langue corse, on peut vraiment tout faire. Elle doit être utilisée en toutes circonstances. Je ne suis pas le meilleur en langue corse, mais il faut vraiment employer la volonté pour retrouver notre langue, quitte à se tromper. Aujourd'hui, avec la musique urbaine, je pourrais pousser les jeunes à avoir envie d'apprendre. C'est un moyen de pérenniser

notre langue et de la manier autrement. Il ne faut pas se gêner pour utiliser notre langue comme les autres utilisent la leur, avec du langage soutenu ou familier. L'utiliser dans le rap, c'est bénéfique pour la langue corse.

Le français et le corse sont certes deux langues latines mais les sonorités sont différentes. Le rap est un grand terrain de jeu pour jouer avec les sonorités. Comment s'est mis en place ce travail vocal et son articulation?

C'est un peu inné, dans la vie de tous les jours on peut avoir les deux langues qui s'entremêlent. Je pense que dans la musique ça a été un peu la même chose. Quand nous parlons avec émotion, c'est un peu inné. Après, c'est du travail, parfois on s'aperçoit que dans certaines phrases cela marche bien, on se dit qu'il faut bien la rouler pour bien l'accentuer et quelquefois ce n'est pas le cas. Il y a une recherche entre les mots qui a été faite. Quand on fait des rimes, c'est quand même le but d'avoir quelque chose qui sonne bien. Mon but, c'est quand même de faire toujours des chansons mi-corse mi-français, même si pour moi dans ce premier album il y a un manque de langue corse. Il y a aussi cer-



taines lacunes mais pour le prochain je réserve quelque chose de bien plus structuré.

Il y a la langue corse, mais quand on écoute votre album, au niveau musicalité, on n'est pas dépaycé et les sonorités insulaires arrivent dans les oreilles.

Effectivement, sur certaines chansons, malgré qu'il y ait ce rap qui s'entrecroise, nous pouvons amener les gens qui n'écoutent pas forcément de la musique urbaine à se sentir concernés par cette musique. Le but ça a été un peu ça, de garder un côté un peu dur pour les jeunes tout en gardant une certaine douceur dans les chansons qui ramène à la musique traditionnelle de chez nous. On retrouve des voix, des terza, ce que j'aime beaucoup.

Les amateurs de rap peuvent identifier l'origine des morceaux avec la trame. Il y a une trame parisienne, marseillaise, ouest ou encore est-américaine. Est-ce qu'on peut dire qu'aujourd'hui, avec votre album qui intègre des sonorités insulaires, on a trouvé une trame corse?

Tout est relatif. En termes d'instrumental, si vous prenez le morceau *Dura*, on est sur une trame parisienne, cependant en termes d'interprétation j'ai ramené cette touche insulaire. Je ne vais pas me dire rappeur corse si je fais du son à la JUL en mettant l'autotune à fond et en ne mettant jamais de critère musical insulaire. Je pense que j'ai ramené une touche, après nous ne sommes pas beaucoup chez nous mais on revient toujours à l'essentiel et ce sont ces sonorités qui font la touche corse. Cela étant, il y a le morceau *Veru* qui, instrumentalement, est plutôt doux et s'approche plus de nos musiques.

Chjama est votre premier album. Que représente pour vous ce disque?

Chjama à u rappu corsu ! Il y a du rap corse, ça existe et en langue corse. Après, dans l'ambiance de cet album, il y a de tout. Il y a de la rage, des textes un peu plus posés, des textes un peu plus profonds. C'est une certaine mixité, de la franchise, de la haine, de la dureté, mais il n'y a pas de retenue. Je n'ai pas mis de retenue à ce que je disais, à ce que je pensais ou ce que je ressentais. Je ne me suis pas enfoncé dans un monde de rageux ou de love-to-love. C'est l'ambiance corse !

Justement, c'est l'ambiance corse. Le rap est souvent utilisé pour faire passer des messages. Si on prend l'exemple de votre morceau *Casa*, vous évoquez un thème très prégnant sur l'île, la vente de la terre.

Oui, elle ne plaira pas à tout le monde. J'ai mélangé le côté un peu voyous, oui il y a des voyous, des gens qui vendraient tout et j'ai voulu montrer que nous on ne vendrait pas notre « château », qui est l'image de la maison au village. Je voulais montrer qu'aujourd'hui, avec l'argent, certains voudraient tout acheter.

Les thèmes de société sont très présents dans votre album. Vous évoquez la mafia, la spoliation de la terre. Des thèmes en débat actuellement sur l'île. C'était important pour vous d'en parler?

C'était très important de pouvoir parler de tout. Tout en étant direct et juste. Comme sur le morceau *Africa* de parler de l'Afrique.

Il faut être réel par rapport à ce qu'il se passe en Corse ou ailleurs. Il faut être réel sur les thèmes. J'ai voulu parler de la mafia, parler de l'ingratitude. En faisant un découpage de l'album on peut s'apercevoir que beaucoup de thèmes sont utilisés dans les chansons.

L'objectif c'est de parler et mettre en lumière ce qu'on ne veut pas forcément voir?

C'est tout à fait ça. C'est le but, de remettre les pendules à l'heure sur certaines choses.

Il y a près de 40 ans, *Canta U Populu Corsu* sortait son titre *Vergogna a tè*, là aussi il était question de la terre et de messages revendicatifs. Vous vous inscrivez dans cette tradition, via le rap, de ce besoin d'exprimer un message sociétal?

Complètement. Surtout sur le futur album, même s'il faut les décrypter. C'est de dénoncer le constat de ce qui est aujourd'hui. Après, je ne veux pas trop mélanger la musique et la politique, mais dans les textes on peut faire passer des messages, c'est mon but. Je ne suis pas un politicien, mais effectivement il y a ces messages-là, ces interrogations. C'est de mettre les gens dans une situation de réflexion, mais sans faire de leçons. Je fais des constats, il n'y a pas photo.

En Corse, le rap est écouté par une bonne partie de la population. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas beaucoup de rappeurs insulaires?

Nous sommes en 2020, je pense que depuis 2000 on aurait pu avoir un ou deux rappeurs en Corse. Je pense qu'on s'est reposés sur nos acquis et je pense que c'est le cas aussi dans la musique. On s'est cantonnés dans nos musiques traditionnelles. Dans le rap, il fallait peut-être s'ouvrir un peu plus, sans forcément se la jouer ghetto, car chez nous ce n'est pas le ghetto. Après, c'est sûr, le rap ne rentre pas forcément dans nos traditions. Pourtant, tout peuple a du rap. Les Italiens ont du rap dans les quartiers. Je pense que le rap vient un peu d'une certaine pauvreté, je pense que ça aurait été intéressant de faire passer des messages avec cette musique-là, car forcément on a une certaine pauvreté en Corse. On aurait pu s'ouvrir vers d'autres styles de musique, même si le traditionnel me tient à cœur.

Quels sont vos projets?

Avec le plaisir que je prends à faire ça, ce serait m'épanouir dans cette branche-là et être déjà reconnu sur la scène corse, de tourner un petit peu. Lancer un label, s'entourer, faire progresser quelques jeunes et faire de la musique urbaine corse. Continuer à faire passer des messages. Et, pourquoi pas, faire un duo avec groupe insulaire comme I Surghjenti ou Diana di l'Alba. ■

«Je ne suis pas un politicien, mais effectivement il y a ces messages-là, ces interrogations.»

PHOTOGRAPHIE

Capturez votre « instant Capa »



Photo Eric Patris

Les arbres ont perdu leurs feuilles, la lumière du jour décline plus tôt, et le ciel se charge souvent d'épais nuages. Qu'importe. L'hiver et ses charmes froids sont aussi sources d'inspiration pour les amoureux de la photographie. Cela tombe bien, la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien [Capa] lance son premier concours photo, en partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement [CAUE] de Corse-du-Sud. Ouvert à tous, amateurs comme professionnels, ce concours vise à mettre en valeur les paysages du Pays ajaccien sur les quatre saisons. Jusqu'au 31 janvier prochain, petits et grands peuvent ainsi participer pour la saison hiver, en capturant leur « instant Capa » dans un lieu de leur choix et à l'occasion d'un moment ou d'une lumière qui les saisit particulièrement. Paysage rural ou urbain, de littoral ou de montagne, chacun peut laisser libre cours à son inspiration, le tout étant que le cliché soit réalisé sur le territoire de l'une des 10 communes de la Capa [Afa, Ajaccio, Alata, Appietto, Cuttoli-Cortichiato, Peri, Sarrola-Carcopino, Tavaco, Valle di Mezzana, Villanova]. Les vainqueurs verront ensuite leur photographie affichée dans la mairie de la commune sur laquelle ils ont réalisé leur photo, ainsi que que dans les locaux de la Capa. Si vous aussi avez l'œil du photographe, et que vous souhaitez participer à ce concours pour la saison hiver, vous pouvez adresser vos clichés, accompagnés du règlement de participation signé et du contrat de cession des droits, à l'adresse mission-tourisme@ca-ajaccien.fr jusqu'au 31 janvier prochain. ■ MP

Savoir + : Plus d'informations sur le site de la Capa : www.ca-ajaccien.corsica/concours-photos-du-pays-ajaccien

BIODIVERSITÉ

Des nichoirs installés dans toutes les gendarmeries de Corse

Ils vont pouvoir passer l'hiver au chaud, à l'abri du froid et des prédateurs. Hirondelles, sittelles, passereaux, martinets et chauves-souris vont bientôt bénéficier de précieux refuges installés dans toutes les casernes de gendarmeries de Corse. Le 2 décembre dernier, l'association Falepa Corsica a distribué à la Gendarmerie de Corse 154 nichoirs fabriqués par les jeunes apprentis menuisiers de son atelier d'insertion. « Nous avons été contactés par la Gendarmerie de Corse qui a un projet autour de la biodiversité et des oiseaux et qui nous a demandé de travailler sur la mise en place de ces nichoirs », explique Patrice Pellegrin, le directeur de la Falepa Corsica. Loin d'avoir été construits au hasard, ces abris ont été spécifiquement conçus pour convenir à six espèces d'oiseaux et une espèce de chauve-souris. « Nous avons travaillé avec une base de données sur les oiseaux pour faire en sorte de construire des nichoirs qui correspondent à ce dont chaque oiseau a besoin et qui évite aussi la prédation et les proctège », indique ainsi le directeur de l'association, en précisant que ses ouvriers sont désormais aptes à pouvoir fabriquer de nouveaux nichoirs de façon autonome. « Nous en avons profité pour proposer cette gamme de nichoirs à tout un chacun, et nous avons déjà été contactés par une association qui préserve les chauves-souris en Corse et qui est intéressée », se réjouit-il. Après l'installation d'un premier nichoir sur la caserne Battesti à Ajaccio, celles des 153 autres abris devraient bientôt intervenir dans toutes les gendarmeries de l'île. ■ MP

7

Les chiffres de la semaine

jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges: la durée de vie des produits sanguins est limitée, et 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des patients. Si, depuis quelques semaines, les stocks de produits sanguins sont bons grâce à la mobilisation des donneurs, en cette période de fêtes, l'EFS appelle à faire « un cadeau précieux et solidaire » et à poursuivre les dons en décembre et janvier.

83 %

Les chiffres de la semaine

des Français rencontreraient des difficultés au quotidien dans le cadre du télétravail, selon une étude menée en novembre dernier en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et aux États-Unis, par Abbyy en collaboration avec Opinium Research. 42 % des Français estiment perdre du temps à cause des processus et 1/3 des télétravailleurs français envisageraient de changer d'emploi à cause des processus de leur entreprise.

85 %

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

des Français ont le sentiment que la gestion de l'épidémie a été meilleure dans au moins un de ces 7 pays: USA, Chine, Grande-Bretagne, Allemagne, Suède, Italie, Espagne, selon un sondage Ifop pour l'Institut Sapiens mené en octobre dernier. 58 % des sondés (contre 64 % en 2012) disent bien comprendre les enjeux des grandes découvertes scientifiques et 54 % déclarent se méfier de plus en plus de la science et des innovations technologiques.

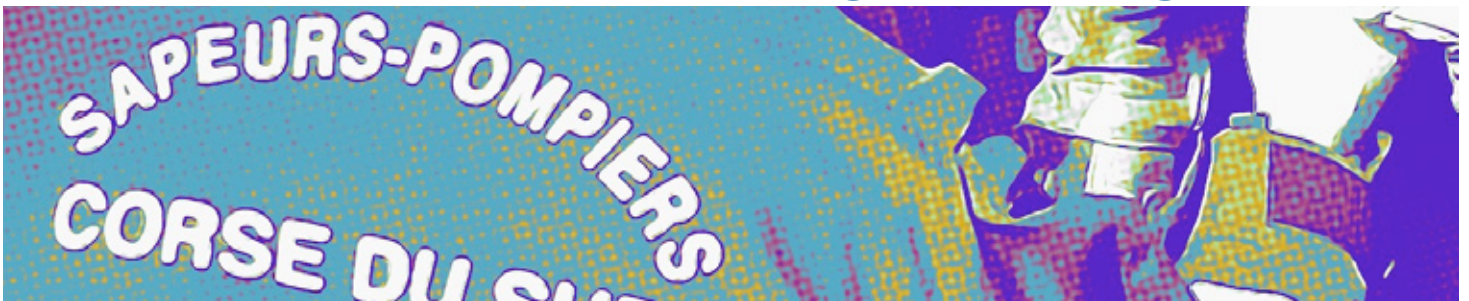
SOCIAL

Le projet de la Fraternité du Partage remarqué par le gouvernement

Une bonne nouvelle est tombée pour la Fraternité du Partage le 25 novembre dernier. L'association ajaccienne figure parmi les 40 projets retenus par le gouvernement au niveau national pour accompagner les personnes en situation de grande marginalité. Au milieu du mois d'octobre, le Premier ministre, Jean Castex, avait en effet lancé un appel à manifestation d'intérêt afin de financer des projets innovants d'hébergement et d'accompagnement social, en y adossant un budget de 15 M€. Une aubaine pour la Fraternité du Partage qui avait déjà dans l'idée de créer une telle structure. «*Notre projet a pour but d'aller au devant des personnes qui sont en situation de grande marginalité, ce que nous nous appelons des grands exclus. Cette population qui refuse d'aller dans les structures classiques telles que les centres d'hébergement qui leur imposent une forme de vie qui ne leur convient pas, puisqu'il faut respecter un certain nombre de choses auxquelles ils se refusent*, explique Francis Ferrua le président de la Fraternité du Partage. *Nous avons pour objectif de construire un centre d'accueil un peu différent, en partenariat avec la mairie d'Ajaccio. Nous sommes en train de chercher un terrain sur lequel nous implanterons des Algeco, qui leur permettront d'avoir un toit et un endroit où conserver leurs affaires en toute sécurité. Il y aura une forme de liberté, puisqu'ils pourront notamment être accompagnés d'un animal*». En mars dernier, pendant le 1^{er} confinement, l'association ajaccienne avait déjà aidé de «grands exclus» en les accueillant au sein de l'ancien collège des Padules. Désormais, sa structure plus pérenne devrait voir le jour d'ici avril 2021 et pouvoir accueillir jusqu'à une quinzaine de personnes. ■ MP

POMPIERS D'AJACCIO

Pas de calendriers mais une cagnotte en ligne



Cette année, vous ne les verrez pas sonner à votre porte, munis de leurs traditionnels calendriers. Les pompiers d'Ajaccio ont décidé de ne pas prendre part à leur habituelle tournée de porte-à-porte, en raison de la crise sanitaire. «*C'est une décision qui n'a pas été facile, mais qui a été prise de façon collégiale*», confie Pierre Battistini, le président de l'amicale des pompiers d'Ajaccio en revenant sur les raisons qui ont conduit, il y a déjà un mois, à cette décision inédite depuis 1959 : «*Tout d'abord, nous voulions respecter le confinement, et l'éventuel couvre-feu qui pourrait suivre. Et puis, par rapport à la situation économique de nombreux commerçants et chefs d'entreprise, nous ne voulions pas ajouter une couche aux difficultés qui sont présentes*». Mais cette décision a été d'autant plus compliquée à prendre que les fonds récoltés grâce aux quelques 14 000 calendriers vendus par an sur la seule cité impériale, permettent d'améliorer la vie en caserne et d'organiser divers événements tout au long de l'année. À défaut d'aller à la rencontre de la population et d'échanger avec elle de précieux moments, l'amicale des pompiers a donc décidé de lancer une cagnotte en ligne* pour combler ces pertes. «*Plusieurs solutions se présentaient à nous comme par exemple vendre les calendriers dans les grandes surfaces, mais les pompiers d'Ajaccio ne voulaient pas sortir du lot et respecter le confinement qui est imposé à l'ensemble de la population*», souligne Pierre Battistini en indiquant que c'est la raison pour laquelle la solution de dons dématérialisés a été retenue. Attention, il est à noter que le calendrier des pompiers d'Ajaccio n'a pas du tout été édité cette année. Soyez donc vigilants face aux fraudeurs qui pourraient se présenter à votre porte. ■ MP

* Vous pouvez soutenir les pompiers d'Ajaccio en faisant un don sur <https://www.leetchi.com/c/sapeurs-pompiers-ajaccio>

262

Les chiffres de la semaine

adhérents dont 134 communes représentant plus de 37% de l'ensemble des villages et des villes insulaires pour la Charte de la langue corse, promue par la Collectivité de Corse depuis 2013 pour favoriser l'usage et la visibilité de la langue corse dans tous les champs de la vie sociale. Le 8 décembre, le conseiller exécutif en charge de la langue corse et le maire de Porto-Vecchio ont officialisé le renouvellement de la signature de cette charte.

14,3

Les chiffres de la semaine

euros: prix du loyer d'annonce par m², charges comprises, pour un appartement type du parc privé locatif à Ajaccio en 2018; 12, 7€ à Bastia, 15,4€ à Porto-Vecchio, selon les indicateurs de la carte des loyers publiée par le Ministère de la Transition écologique. La carte [à consulter sur www.ecologie.gouv.fr/carte-des-loyers] met en évidence le fait que les loyers en Corse, pour les appartements comme les maisons, sont parmi les plus élevés de France.

3

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

millions d'euros ht pour la rénovation du cours Napoléon, artère principale d'Ajaccio. Le chantier, qui a fait l'objet d'un permis d'aménager avec avis conforme de l'architecte des Bâtiments de France, prévoit notamment l'aménagement de nombreux plateaux traversants, afin d'améliorer la sécurité des piétons, la pose d'un dallage de granit beige, un nouvel éclairage public LED aux décors floraux et la plantation de près de 20 % d'arbres en plus.

DEEP DE LA RÉSERVE NATURELLE DE SCANDOLA

TOUT N'EST, PEUT-ÊTRE, PAS PERDU

Photo Pixabay • Patrisck Sabatier-Vescocalli

La réserve naturelle de Scandola s'est vu retirer le Diplôme européen des espaces protégés que lui avait attribué le Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Elle pourrait toutefois espérer voir les experts européens revoir leur décision au printemps prochain, si certaines avancées sont réalisées.

Le 4 décembre dernier, le Comité permanent de la Convention de Berne a « pris acte de la décision du Comité des Ministres de ne pas renouveler » le Diplôme européen des espaces protégés (DEEP) qui avait été attribué à la réserve naturelle de Scandola. Accordé depuis 1965 par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe, ce diplôme est attribué à des espaces protégés en raison de qualités remarquables du point de vue scientifique, culturel ou esthétique, à condition toutefois que ces espaces bénéficient d'un régime de protection adéquat. La réserve naturelle de Scandola, créée en 1975, l'avait obtenu en 1985. Mais en avril dernier, déjà, il était fortement question de le lui retirer. Les membres de la Convention de Berne avaient en effet émis des doutes quant à la bonne gestion du site, pointant la surfréquentation touristique-, notamment du fait de l'activité de certains bateliers ou de quelques plaisanciers - mais aussi la protection insuffisante des espèces emblématiques de la réserve comme le balbuzard. À l'époque, toutefois, la situation était encore jugée rattrapable, à condition cela dit que soit produit un rapport sur les progrès réalisés en vue de l'extension terrestre de la réserve et de la création du parc marin, mais aussi sur les mesures mises en place pour réguler et limiter le flux des bateliers. Le 29 juillet dernier, l'Assemblée de Corse avait approuvé la création d'une réserve naturelle de Corse (RNC) sur la façade maritime nord occidentale, dans la zone limitrophe de la réserve naturelle de Scandola et demandé au gouvernement, « sur le fondement de l'article L. 4422-16 du Code général des collectivités territoriales », d'engager une procédure de transfert à la Collectivité de Corse du pouvoir réglementaire relatif au périmètre de l'actuelle réserve naturelle de Scandola régie par le décret du 9 décembre 1975.

Une première avancée qui n'a, semble-t-il, pas été jugée assez significative. Cependant, le DEEP pourrait être ultérieurement réattribué à la réserve. Mais cela suppose, fait observer le député européen François Alfonsi, de parvenir à « modifier le règlement de la réserve, vieux de quarante années désormais, afin de limiter définitivement les atteintes constatées sur la faune et la flore protégées, atteintes que le Conseil des Experts a toutes constatées dans le périmètre actuel qui est soumis à la réglementation fixée par le décret ministériel de décembre 1975 ». Ce règlement, bien évidemment, ne prévoyait rien quant aux nuisances que peuvent susciter drones, jet-skis et embarcations rapides. Le député européen s'est entretenu dans ce sens, en compagnie de sa collègue du groupe Verts-ALE Michèle Rivasi, avec la secrétaire d'Etat à la Biodiversité, Bérange Abba, le 17 novembre dernier : « Elle nous a annoncé un courrier émanant de la ministre de l'Environnement pour définir un calendrier de refonte du décret actuel de décembre 1975 en vue d'un nouveau décret prévu, compte tenu des nécessaires concertations, pour 2022. À ce jour, je n'ai pas eu connaissance de ce courrier ». Indiquant avoir « demandé de s'inscrire dans un calendrier plus resserré et d'être dans l'action dès 2021 » François Alfonsi fait observer par ailleurs que les conditions de mouillage des bateaux dans le périmètre de la réserve, sur les herbiers de posidonie, sont un des problèmes cruciaux soulevés par le groupe des experts du Conseil de l'Europe et que si un arrêté du préfet maritime interdit le mouillage de nuit, il serait souhaitable et rapidement faisable d'élargir cette interdiction à la journée entière. « La ministre a pris note de cette proposition, tout en craignant de faire peser un impact économique négatif sur l'activité de la plaisance très affectée par la crise économique consécutive au Covid-19. Nous lui avons répondu que l'interdiction de mouillage dans la réserve ne s'adresse qu'à la minorité des plaisanciers qui la pratiquent (environ 10%). La majorité ne fait que naviguer en profitant du cadre somptueux et en ayant à cœur de le préserver. Il n'est pas du tout acquis que cette mesure aurait un impact économique négatif. Au contraire, les enquêtes réalisées indiquent que cette mesure de protection est urgente et qu'elle sera bien acceptée. » En mars 2021, le groupe des experts se réunira à nouveau et pourrait, mais seulement « en cas de preuves suffisantes d'amélioration », réattribuer le DEE. ■ AN

Davia, la sultane corse

En 1751, Jacques-Marie Franceschini et son épouse Silvia, jeunes mariés, sont capturés par des pirates tunisiens et vendus comme esclaves au bey de Tunis. Surveillant des esclaves, Jacques-Marie gagne la confiance du bey et le sauve d'un complot. En remerciement, lui, son épouse et la petite fille qu'ils ont eue entre-temps, Marthe, sont affranchis et autorisés à retourner en Corse. Mais durant le voyage du retour, leur navire est arraisonné par des pirates marocains et la famille Franceschini est cette fois vendue au sultan du Maroc, Sidi Mohammed ben Abdallah. En captivité, le couple a un fils, Vincent. Alors que Marthe va sur ses 8 ans, son père adresse un mémoire au sultan, pour faire valoir qu'il est qu'il est sujet du bey de Tunis, auquel il a d'ailleurs sauvé la vie. La famille Franceschini est reçue par le sultan, qui fait droit à la requête de Jacques-Marie, du moins en partie. Car le souverain décide que Marthe doit être conduite dans son sérail, dont elle contribuera à faire « l'ornement ». Jacques-Marie, Silvia et Vincent sont, eux, autorisés à regagner la Corse, qu'ils rallieront cette fois sans encombre. Élevée au sérail, Marthe reçoit le prénom de Dawiya (la lumineuse) et devient l'une des épouses du sultan, puis sa favorite. On lui prête de l'influence sur son époux, qui l'aurait admise à prendre part à son « conseil privé » et lui aurait délégué la correspondance avec les cours européennes. Elle ne revit jamais son père, mort de la peste, mais put à faire venir auprès d'elle sa mère et ses deux frères. Après la mort de Sidi Mohammed ben Abdallah, Marthe-Dawiya se retira en compagnie des siens à Larache où elle mourut en 1799. S'inspirant de son histoire, l'auteur et metteur en scène Alexandra Oppecini a voulu « tisser la trame d'un conte initiatique sans trahir les faits. La vie de Marthe, même si elle ressemble à un conte de fées, n'a pas pu être simple. Contrainte d'abandonner ses parents alors qu'elle n'a que huit ans, convertie à l'Islam puis mariée à un homme bien plus vieux qu'elle. Sans oublier que la vie dans le harem des femmes est une vie dangereuse faite d'intrigues, de meurtres et de viol... Toutes ces épreuves, j'ai voulu pourtant les transmettre aux plus jeunes, sans violence ». C'est par le biais de la danse qu'il a choisi d'aborder le parcours de Marthe, dont il fait également la narratrice. Elle raconte la séparation, son arrivée au sérail. Comment elle est confiée à Aïcha qui règne sur le harem d'une main de fer et va s'employer à l'instruire et la guider: elle lui enseignera bien plus que l'art de la danse, en l'aidant à trouver en elle les ressources qui lui permettront de dépasser sa condition de captive. Mais dans l'ombre, un mauvais djinn, Iblis, met tout en œuvre pour faire échouer Marthe, mettant à profit ses instants de découragement et de doute. Encouragée voire houspillée par Aïcha, Marthe va lutter pour déjouer ses pièges; et c'est en puisant dans ses racines, le souvenir des siens, notamment de sa mère et des chants de l'île qu'elle n'a jamais pu connaître – et ne connaîtra jamais qu'au travers de récits – que la jeune fille trouvera le chemin de sa destinée et deviendra la sultane Dawiya. Un spectacle pour tout public (à partir de 7 ans).



Le 15 décembre, 19h30. Espace Diamant, Ajaccio. Rens: 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Le 18 décembre, 18 h. Salle Cardiccia de Migliacciaru, Prunelli-di-Fium'Orbu. ☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr

Forêt d'immila tù o furesta

Sur des textes et dans une mise en scène de Jean-Michel Ropers, cette création associe deux danseurs (Kevin Naran, qui signe également la chorégraphie et Jérémy Climek) et une comédienne et chanteuse bilingue (Delia Sepulcre Nativi) qui s'accompagne de sa guitare, apportant ainsi, en live, une partie de la musique qui vient s'ajouter à la partition électroacoustique composée spécialement par Orso. Au cœur de ce spectacle bilingue corse/français, les thèmes de l'arbre, des racines, du rapport de l'humain à la forêt et plus généralement à la nature. Il y est aussi question de la diversité de ces essences qui font la richesse et la force d'une forêt et de cet exemple dont les humains devraient parfois s'inspirer. Une recherche sur la rencontre des langages, la poésie et la musique des mots en langue corse, et la musicalité du langage corporel du danseur. Programmation de la compagnie Locu Teatrale hors les murs.

Le 19 décembre, 18h30. L'Aghja, Ajaccio. ☎ 04 95 10 72 03 & espace-diamant.ajaccio.fr



Voce ventu - 25 anni

En 1995, des amis de longue date (Xavier Tavera, Frédéric Poggi, Éric Ressouche, Frédéric Sini et André Fazi) issus pour la plupart de la Scola di cantu de Natale Luciani, fondent le groupe Voce Ventu. Ils seront ensuite rejoints par Anthony Geronimi. Après s'être produit à travers toute la Corse en interprétant de grands classiques de la chanson corse, le groupe décide de passer à la création. En 2005, sort leur premier album *Rughju di vita* qui d'emblée rencontre le succès. Voce Ventu s'impose alors comme un groupe corse majeur, non seulement dans l'île mais à l'étranger. C'est ainsi qu'il sont invités à se produire au Japon où font la connaissance d'artistes de l'archipel, et notamment de la joueuse de koto et de shamisen Mieko Miyazaki avec laquelle ils vont créer l'album *Tessi-tessi* dans lequel les airs de koto s'inspirent des chants corses et des chants japonais sont interprétés en mode polyphonique. Après avoir été très actif pendant près de 15 ans, le groupe, après avoir sorti en 2010 *Di culori e di sonnii* a connu une période de sommeil avant de se restructurer en 2015 et de sortir en 2016 un nouvel album, *Ci serà sempre un cantu*. Il fête cette année ses 25 ans.

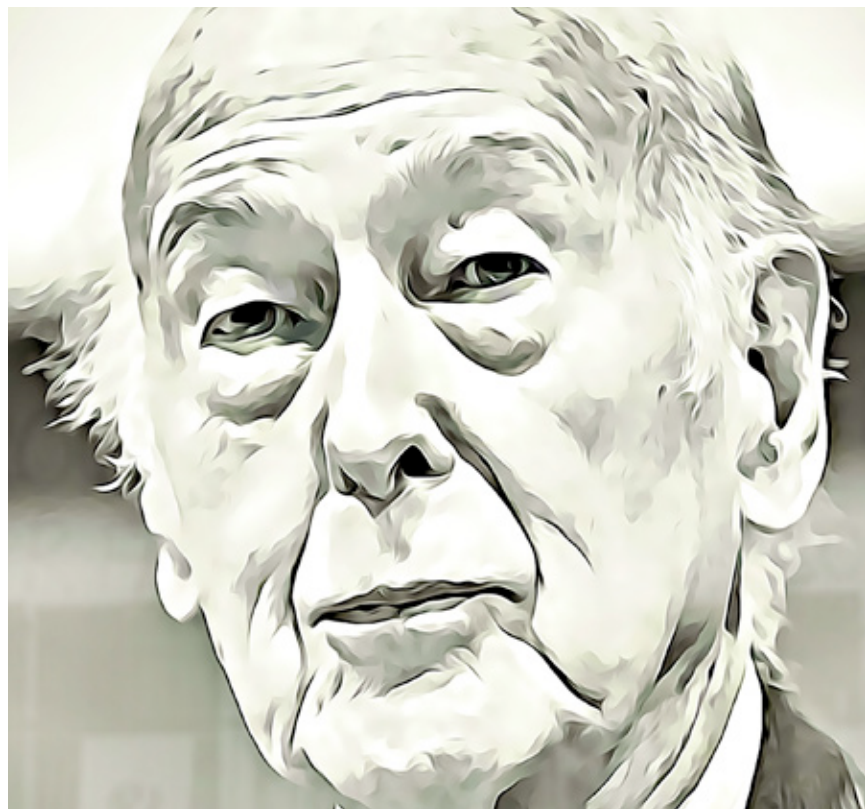
Le 19 décembre, 19 h. Centre culturel Natale Rochiccioli, Cargèse. ☎ 09 62 61 95 14 & www.facebook.com/SpaziuCulturaleCarghjese



CARNETS DE BORD

GISCARD, MACRON ET ET LES CRISES

par Béatrice HOUCARD



Après les obsèques de François Mitterrand, en janvier 1996, le facétieux André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux, avait eu ce mot cruel: «*On n'en avait pas autant fait pour Giscard!*» Décédé le 2 décembre à Authon [Loir-et-Cher] des suites du Covid-19, Valéry Giscard d'Estaing a pourtant eu l'hommage qui lui revenait. C'est justice: on le devait bien à l'un des grands réformateurs de la V^e République.

On a beaucoup dit et redit le plus connu de l'opinion: la majorité à 18 ans, la loi sur l'avortement, le divorce par consentement mutuel. Mais Giscard fut aussi le président qui suggéra les questions d'actualité à l'Assemblée nationale [auparavant, les députés ne pouvaient pas interpellier le gouvernement!], institua le droit à la saisine du Conseil constitutionnel par 60 députés ou sénateurs [une réforme essentielle], créa le minimum vieillesse qui transforma la vie de beaucoup de retraités et accéléra la modernisation du réseau téléphonique. Pensez donc: au début des années 1970, seulement 15% des foyers français disposaient du téléphone contre plus de 90% en Suède, 80% aux Etats-Unis, 50% en Suisse, 30% en Allemagne ou en Angleterre. En France, il fallait attendre qu'une ligne et donc un numéro disponible se libèrent pour sortir des listes d'attente où l'on devait patienter des mois, parois des années. Giscard en fit une priorité.

Sur le plan international, on lui doit le G7, le Conseil européen, les élections européennes au suffrage universel et le système monétaire, ancêtre de la monnaie unique. La liste est loin d'être exhaustive: les trois premières années du septennat de VGE offrent une vraie modernisation de la société française. Ensuite, le mandat présidentiel s'essouffla et vacilla. Il y avait les chocs pétroliers, la crise économique qui s'ensuivit, la rigueur voulue par le Premier ministre Raymond Barre, les «*frondeurs*» [on n'utilisait alors pas ce mot] de la majorité derrière Jacques Chirac et le RPR, l'isolement présidentiel, une monarchisation du pouvoir ou perçue comme telle, et cette affaire des diamants de Bokassa, qui ne valaient pas bien cher mais sur lesquels, trop orgueilleux, Valéry Giscard d'Estaing refusa de s'expliquer. Ajoutez à cela, et peut-être surtout, une formidable envie d'alternance avec une gauche qui avait le vent en poupe. Ainsi, le 10 mai 1981, François Mitterrand fut-il vainqueur de Giscard.

À sa manière, humoristique et brutale, André Santini avait vu juste: le choc que constitua l'arrivée de la gauche éclipa d'un coup l'ère Giscard, qui quitta l'Élysée sous les sifflets. Pour les uns, le bonheur allait inonder la France; pour les autres, les chars soviétiques allaient pointer leur nez place de la Concorde. Comme toujours, la réalité se situa quelque part entre ces deux outrances. Battu à seulement 55 ans, Valéry Giscard d'Estaing tomba un peu dans l'oubli malgré une activité ininterrompue puisqu'il redevint conseiller général, député, président de la région Auvergne et président de la Commission chargée de fournir une Constitution à l'Union européenne. On connaît l'issue de celle-ci, avec le «*non*» des Français en 2005. Nouvelle défaite, nouvelle blessure. Résultat: dans les études d'opinion sur la trace laissée par les présidents depuis le général de Gaulle, Valéry Giscard d'Estaing arrivait toujours bon dernier, ou avant-dernier devant le seul François Hollande. Ainsi vont la vie et les injustices politiques: ce président valait beaucoup plus que le souvenir que croyaient en avoir gardé certains, mieux que cet «*au revoir*» un peu ridicule du jour des adieux.

Comme souvent, sa mort a rétabli l'équilibre même si l'on peut penser que VGE ne laissera pas aux Français un souvenir aussi chaleureux que celui de Jacques Chirac. Pour une raison toute simple: la moitié des Français n'étaient pas nés ou à peine lorsque Giscard quitta le pouvoir il y a presque quarante ans. C'est peut-être le cadeau empoisonné que l'Histoire réserve à ceux qui ont réussi trop tôt: être gommés de la mémoire collective. Une donnée à méditer pour Emmanuel Macron, élu à 39 ans, et qui quittera l'Élysée à 44 ou au plus tard à 49 ans. Soit seulement un an de plus que Valéry Giscard d'Estaing quand celui-ci devint président de la République en 1974.

LES AMBIGUÏTÉS DU PRÉSIDENT

À ce propos, Emmanuel Macron vient de prononcer une très étrange phrase. Pour le site internet Brut, qui s'adresse à un public jeune qui ne lit pas journaux et regarde de moins en moins la télévision, le président de la République a été interrogé sur son éventuelle candidature à l'élection présidentielle de 2022. Jamais



Illustration d'après photos DR • Photo Robert Metz-unsplash

au grand jamais un président en exercice ne répond à une question pareille! Et pour cause: dire «oui, je serai candidat» très tôt, c'est lancer une campagne prématurée. Dire «non, je ne me représenterai pas», c'est enterrer son propre mandat. En général, tous bottent en touche. Mais Emmanuel Macron a dit ceci: «Peut-être que je ne pourrai pas être candidat. Peut-être que je devrai faire des choses dures dans la dernière année, les derniers mois, parce que les circonstances l'exigeront et qui rendront impossible le fait que je sois candidat. Je n'exclus rien.»

Que sont donc ces «choses dures» en ces temps de crise économique et peut-être sociale après la fin de la crise sanitaire, dans un pays où la moindre manifestation se termine dans d'intraçables violences? Mais comme Emmanuel Macron continue à jouer de son «en même temps» préféré, il a aussi déclaré à Brut: «Si je me mets dans la situation d'être un candidat, je ne prendrai plus les bonnes décisions.» Décidément, le prince de l'ambiguïté qui règne à l'Élysée est bien difficile à suivre. Alors, 44 ans ou 48 ans pour repartir vers une nouvelle vie? Une seule chose semble évidente: contrairement à Valéry Giscard d'Estaing, Emmanuel Macron ne repartira pas de la base d'où il n'était d'ailleurs pas parti. On l'imagine mal maire d'une petite commune ou député. Seule une très hypothétique présidence européenne pourrait le rapprocher de ce prédécesseur auquel il ressemble sans ressembler.

Ce regret d'une présidence européenne qui le fit un temps rêver, Valéry Giscard d'Estaing l'a manifesté avec le choix inédit d'un double drapeau sur son cercueil, dans la petite église puis le petit cimetière du Loir-et-Cher où il reposera pour l'éternité: moitié tricolore, moitié européen.

QUARANTE ANS AVEC «LA CRISE»

Année après année, la pauvreté reculait partout dans le monde. Pour la première fois depuis un quart de siècle, l'extrême pauvreté va pourtant de nouveau augmenter dans le monde à cause du Covid 19.

Le *Portrait social 2020* de l'Insee montre que les mesures prises depuis 2019 étaient en train d'améliorer notablement le niveau

de vie des Français, de réduire les inégalités et de faire baisser le taux de pauvreté de 0,3%. Fin 2019, 9,1 millions de personnes vivaient avec moins de 60% du revenu médian. C'était 210 000 de moins qu'en 2018. Le chômage baissait un peu, la prime d'activité versée aux entreprises et la suppression de la taxe d'habitation pour les bas salaires étaient à l'œuvre. C'était peu, c'était lent, mais la tendance était bonne. Elle ne l'est plus.

Les bénévoles du Secours catholique, du Secours populaire, des Restos du cœur, de l'Armée du Salut, d'ATD-Quart Monde, entre autres, dressent tous le même constat: ils accueillent des couples au chômage, des femmes seules avec enfants, des étudiants qui n'ont plus de petit boulot, des auto-entrepreneurs, des travailleurs indépendants, des travailleurs précaires, des livreurs sans papiers auxquels on sous-traite des contrats de travail de misère. D'abord, ils vous livrent une pizza, puis ils vont faire la queue à la distribution alimentaire. Les Restos du Cœur accueillent cet hiver 40% de personnes en plus en Seine-Saint-Denis, 30% de plus à Paris. Avec des profils, disent-ils, qu'ils n'avaient jamais vus auparavant. Il y aurait 300 000 SDF en France. C'était moitié moins en 2012.

Pourtant, depuis le printemps, avec le slogan «quoi qu'il en coûte», le gouvernement met le paquet et multiplie les aides. Le chômage reste contenu, les efforts budgétaires sont énormes: prise en charge du chômage partiel, primes, fonds de solidarité, aides par dizaines: jamais l'État et les systèmes sociaux n'ont autant dépensé. Avec tous les risques que l'on imagine pour la dette publique, mais avec le bienfait de limiter les dégâts, au moins dans un premier temps. Car on n'a pas encore tout vu: il y a les faillites à venir, les commerces qui ne rouvriront jamais et les licenciements qui iront avec. Selon Julien Damon, professeur à Sciences Po, qui s'exprime dans *Le Point*, «tout ceci constitue un carburant, inquiétant les élites, pour des réactions de type Gilets jaunes». Les plus âgés ne peuvent s'empêcher de penser que, depuis les chocs pétroliers qui vinrent percuter le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, on n'a quasiment jamais cessé de vivre avec ce que, depuis quarante ans, malgré quelques éclaircies, on appelle «la crise». ■



L'AUE, un outil au service de la Corse

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- Elaborer et accompagner la mise en œuvre du PADDUC,
- Assister les collectivités dans l'élaboration et la révision de leurs documents d'urbanisme et/ou leurs projets de territoire,
- Assurer l'observation et le suivi des marchés fonciers et immobiliers,
- Définir et réaliser des opérations d'aménagement, de construction ou de réhabilitation immobilière pour toute personne publique ou privée.

ENERGIE, AIR, CLIMAT

- Accompagner les collectivités, entreprises et particuliers dans les domaines du développement des énergies renouvelables et des économies d'énergie,
- Elaborer et assurer la mise en œuvre de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie,
- Elaborer et assurer la mise en œuvre du Schéma Régional Climat Air Énergie,
- Assurer l'observation et le suivi des consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre,
- Réaliser des missions opérationnelles et commerciales dans le domaine énergétique.



**Cullettività,
ghjente,
impresa...
l'AUE à fiancu à voi !**